



Retrouvez tous nos communiqués sur



www.ordre.pharmacien.fr

Suivez nos actualités



@Ordre_Pharma



Ordre national pharmaciens

Paris, le 24 avril 2020

L'Ordre aux côtés de l'association ADOP pour mettre en œuvre un service d'accompagnement et de soutien pour les pharmaciens en difficulté

L'association ADOP, Aide et Dispositif d'Orientation des Pharmaciens, créée par des pharmaciens de la région Auvergne-Rhône-Alpes, propose un service d'écoute et d'accompagnement aux confrères rencontrant des difficultés. Dans le contexte difficile de gestion de l'épidémie de Covid-19 auquel les pharmaciens sont confrontés à tout niveau de la chaîne pharmaceutique, ADOP étend ce service à tous les pharmaciens sur l'ensemble du territoire.

Un numéro vert 0800 73 69 59, accessible 24h/24, 7j/7, permet à chaque pharmacien ou étudiant en pharmacie d'entrer en contact avec l'un des confrères bénévoles de l'association, en conservant son anonymat, pour lui exposer ses difficultés.

Aujourd'hui, dans le contexte d'épidémie de Covid-19 pouvant rendre plus éprouvant l'exercice de la profession, le dispositif est ouvert à tous les pharmaciens du territoire français. Compte tenu de cette situation exceptionnelle, ADOP renforce son offre d'un accompagnement par une société indépendante spécialisée, Stimulus. L'Ordre national des pharmaciens apporte son soutien financier à cette initiative. Les pharmaciens et étudiants en exprimant le besoin pourront échanger avec un psychologue, par téléphone et via une plateforme (tchat, visio-entretiens, formulaire et prise de rendez-vous), offrant un espace privilégié de parole et de soutien, à l'écoute de leurs besoins.

Hugues Videlier, membre fondateur de l'association ADOP et Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens, se réjouissent de l'élargissement du dispositif : *"Il était nécessaire, dans le contexte difficile dans lequel les pharmaciens, tous métiers confondus, sont amenés à exercer aujourd'hui, d'augmenter les capacités du dispositif ADOP, pour pouvoir répondre au plus grand nombre de demandes. Les pharmaciens volontaires de l'association, que nous remercions vivement pour leur implication, se mobilisent au quotidien, pour que l'entraide soit le maître-mot dans cette période si particulière. Ils pourront orienter chaque pharmacien qui le souhaite pour bénéficier d'un espace privilégié de parole et de soutien et être accompagné selon son besoin"*.

Pour en savoir plus : [consulter le site de ADOP](#)

Covid-19
Soutien aux pharmaciens :
des confrères à votre écoute

L'association ADOP met à disposition des pharmaciens en difficulté
un service d'accompagnement et d'écoute.

N° Vert **0 800 73 69 59**
accessible 24h/24, 7j/7

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

dircom@ordre.pharmacien.fr

Tél : 06 66 50 27 83

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98